



PROTECTION SOCIALE ET TRAVAIL



OBJECTIF :

- Intégrer les règles essentielles en matière de prise en charge des risques maladie, AT/MP, maternité, et décès
- Traiter les problématiques liées aux arrêts maladie, accidents du travail, maternité/paternité, invalidité
- Analyser et expliquer les incidences d'un risque social sur le contrat de travail et sur l'assurance vieillesse
- Savoir guider les salariés dans leurs démarches en prévision d'une rupture de contrat de travail (licenciement/départ à la retraite)



DURÉE :

- 21,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

- Assistants sociaux du travail



PRÉ-REQUIS :

- Aucun



CONTENU :

- Le cadre législatif de la protection sociale
- Le risque maladie
- Le risque maternité/ paternité/ accueil de l'enfant, adoption
- Le risque invalidité
- Le risque AT/MP
- L'impact des risques sur le contrat de travail
- Le TPT
- L'enjeu du licenciement et ses conséquences sur les droits à la protection sociale
- L'impact des risques sur la retraite
- Le risque décès



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Mixte.
- Pédagogie inductive, démonstrative, active
- Exposés, Études de cas, temps d'échanges entre professionnels
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Plate forme e-learning et LMS asynchrone
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



ÉVALUATION :

- Formation qualifiante
- Feuilles d'émargements
- Évaluation par questions orales et/ou écrites (QCM) et mises en situation.
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation de satisfaction sera remis à chaque participant et permettra de recueillir son opinion et son ressenti sur la formation.